



SÉRIE EP. 5 MENACE SUR LA FORÊT LIMOUSINE

Entre Creuse et Corrèze s'invente une filière bois alternative

Dans une forêt limousine de plus en plus exposée aux appétits des méga-scieries et des usines de pâte à papier ou de pellets, les initiatives se multiplient pour assurer la survie d'une filière du bois plus artisanale et plus durable.

Nicolas Cheviron - 2 août 2024 à 08h58

Saint-Bonnet-Elvert (Corrèze), Saint-Georges-la-Pouge, Saint-Georges-Nigremont (Creuse). – Hans Kreuzler ne fait pas mystère de son allégeance. S'il travaille pour de multiples propriétaires forestiers, pour le compte desquels il rédige des documents de gestion, établit des diagnostics ou organise des coupes, il ne se reconnaît qu'une seule patronne : la forêt.

Arpentant une parcelle de chênes et de hêtres qui lui a été confiée voilà près de quatre décennies, près du village de Saint-Georges-la-Pouge, le gestionnaire de forêts indépendant multiplie les haltes, comme pour saluer de vieux amis. « *Ce jeune hêtre n'a pas vocation à devenir du bois d'œuvre, mais il est utile car, avec ses branches, il donne de l'ombre au pied du beau chêne qui est là* », explique-t-il. Il ne sera donc pas coupé.

Plus loin, le sexagénaire fait les présentations avec un chêne de belle prestance qui, lui, n'échappera pas à la scie. « *Il a été blessé pendant des travaux et commence à pourrir. On va le couper pour sauver le bois, qu'on va pouvoir vendre à un bon prix* », indique-t-il. Plus loin encore, il désigne des jeunes pousses de hêtres, qui « *n'ont survécu au dernier gel que parce qu'il y a un couvert forestier pour les protéger* ».

Ces arbres, Hans Kreuzler les connaît tous. « *Je suis en dialogue avec la forêt, et c'est une discussion passionnante, commente-t-il. On travaille avec un écosystème, pas avec*

une usine à produire du bois. » Une philosophie à l'opposé de la pratique systématique de la coupe rase, souvent suivie de la replantation en rangs serrés de résineux, façon champs de blé.

Cette exploitation optimisée qu'il voit se développer en Limousin l'attriste. « *Des forêts comme celle-ci sont actuellement coupées en grande quantité, et notre cœur se révolte car il y a un tel plaisir à voir mûrir un tel écosystème que l'on ne comprend pas pourquoi l'abîmer* », déplore-t-il.

Pour défendre ses principes, Hans a participé en 1993 à la fondation de l'Association nationale des techniciens et gestionnaires forestiers indépendants ([Anatéf](#)). Elle regroupe une quarantaine de praticiens autour d'une charte déontologique prônant une gestion durable de la forêt. Puis, en 2018, il cofonde le Collectif forestiers environnement Limousin (Cofel), dont les six membres s'engagent à éviter les coupes rases et l'utilisation de pesticides, ainsi qu'à promouvoir une sylviculture douce.

Mobilisations citoyennes et acceptation forestière

Empêcheur de couper en rond, le vieil Allemand – Hans est né dans la Hesse d'un père ingénieur des eaux et forêts – n'a pas eu de peine à se constituer une clientèle, gérant parfois jusqu'à 2 000 hectares de forêts. « *Il est en fait à l'avantage du propriétaire de ne pas toujours satisfaire ses intérêts primaires*, explique-t-il. *Mon rôle est de le lui rappeler et de lui permettre de faire son bénéfice sans porter atteinte à la forêt.* »

Les exploitants forestiers les plus éclairés, assure-t-il, réalisent bien qu'ils « *finiraient par ne plus trouver de bois si des gestionnaires n'en réservaient pas* ». La forêt exige que l'on prenne son temps. En plus de quarante ans d'activité dans le Limousin, Hans Kreuzler n'a pas « récolté » beaucoup de chênes, l'arbre roi de ses forêts, arrivés à terme. Son labeur est aussi un legs pour les générations futures.

À 120 kilomètres au sud, deux femmes et un homme en bottes et ciré s'affairent sous la pluie au bord d'une

départementale, non loin du village corrézien de Saint-Bonnet-Elvert.

Tandis que l'un·e actionne une imposante scie mobile – l'engin mesure près de dix mètres de long –, un·e autre empile les planches nouvellement coupées et le ou la troisième tronçonne les chutes. Il y a là pour 20 mètres cubes de grumes, principalement du peuplier, qu'un agriculteur a récemment fait abattre. Pas de quoi faire déplacer un exploitant forestier. Le propriétaire a donc fait appel à l'association Faîte et Racines, qui récupérera pour prix de son labeur une partie des planches.

« Nous avons déjà deux commandes pour ce bois, celle d'un charpentier et celle d'un particulier qui l'utilisera pour de la volige », c'est-à-dire l'armature des toits en lauze ou en ardoise de la région, explique Marion Masca, membre de l'association. « L'argent gagné ira soit à l'outillage, soit à l'achat de nouvelles parcelles de forêt par l'association. »

Faîte et Racines est née en juillet 2018 de la réaction d'habitant·es du sud de la Corrèze à une campagne d'élagage des bords de route ordonnée par le conseil départemental. Une campagne devenue prétexte au démarchage des petits propriétaires par les coopératives forestières et à la multiplication des coupes.

« Les propriétaires recevaient une mise en demeure les sommant de réaliser l'élagage sous trois mois. Or, c'est un travail qui coûte très cher si on veut qu'il soit bien fait, relate Antoine Henry, un autre membre de l'association. Là-dessus, la coopérative venait voir le propriétaire en lui proposant une coupe qui règle la question de l'élagage et rapporte même de l'argent. »

« Nous n'étions pas des professionnels de la forêt, mais on voyait bien qu'il y avait danger, complète Marion. On s'est dit que la première chose à faire, c'était d'acheter des parcelles de foncier forestier, pour les extraire de la logique industrielle et leur éviter le pire. » Le petit groupe lance donc une première souscription fin 2018, dont les résultats dépassent toutes ses espérances, puisque quelque 60 000 euros sont récoltés en à peine quatre mois, avec des dons venus de toute la France et au-delà.

L'association doit cependant faire face à une certaine défiance au niveau local. « Il n'y avait quasiment aucun donateur corrézien », note Marion. Surtout, le premier

terrain qu'elle comptait acheter – 8 hectares d'une belle forêt diversifiée – lui passe sous le nez, malgré une promesse de vente.

L'achat d'une scie mobile est devenue un formidable sésame pour approcher un public d'agriculteurs, de chasseurs, de retraités jusque-là peu concernés par les activités de l'association.

Le propriétaire confiera à nos confrères de Bastamag avoir reçu, quelques jours avant la conclusion de la vente, la visite de trois gendarmes en uniforme et de deux agents des renseignements territoriaux, venus lui déconseiller de signer avec des « anarchistes écologistes ».

Cinq ans plus tard, Faîte et Racines n'en a pas moins trouvé sa place dans le Limousin. L'association, bon gré mal gré, est parvenue à acquérir 102 hectares de forêt, en pleine propriété ou sous forme de bail emphytéotique, sur lesquels ses quelque soixante-dix membres se forment auprès de techniciens forestiers et de bûcherons à une gestion douce de leur bois, à la coupe ou au débardage.

Son acceptation, le groupe la doit en partie à son activité de sciage. L'achat d'une scie mobile à un professionnel cantalou répondait initialement au besoin de maintenir une capacité de transformation du bois en petits volumes et en dehors des gabarits industriels, après la fermeture de la dernière scierie familiale du sud de la Corrèze.

« Parce qu'une filière bois artisanale sans scierie, à quoi ça sert ? À quoi sert de prélever des arbres au compte-goutte si on ne peut pas les transformer ? », résume Antoine, un des quatre membres de l'association formés au sciage.

« Quand tu bosses dur sous la pluie, un jour férié, tu cesses d'être un zadiste ou un terroriste, tu deviens quelqu'un de crédible. »

Antoine, membre de Faîte et Racines

Mais la scie mobile est aussi devenue un formidable sésame pour approcher un public d'agriculteurs, de chasseurs, de retraités jusque-là peu concernés par les sorties pédagogiques en forêt et autres activités de l'association.

« Plein de gens sur le territoire possèdent un bout de forêt mais ne savent pas comment exploiter leur bois. Or, nous avons un outil qui leur offre une solution, explique Antoine. Si on avait suffisamment de scieurs, notre machine fonctionnerait à plein temps sept jours sur sept, tant la demande est forte. »

Les chantiers de sciage sont également l'occasion de battre en brèche les préjugés. « Quand tu bosses dur sous la pluie, un jour férié, tu cesses d'être un zadiste ou un terroriste, tu deviens quelqu'un de crédible », commente Antoine. Au bord de la départementale, Geoffrey de Tschudy, salarié agricole d'une ferme voisine du chantier, confirme, admiratif : « Ce ne sont pas des fainéants, ils font un boulot sérieux. Les planches de peuplier vert, c'est du lourd, les filles, elles sont solides pour porter ça. »

Sylviculture à couvert continu

Jean-Jacques Le Creurer aurait pu faire appel à Faïtes et Racines s'il n'avait eu, à proximité de son village de Saint-Georges-Nigremont (sud-est de la Creuse), une petite scierie familiale encore en activité et travaillant à façon. Héritier de deux petits hectares de forêt ancienne – dont l'existence est établie dès l'époque du cadastre napoléonien –, l'ancien enseignant de musique traditionnelle aurait bien laissé ses arbres vivre leur vie sans davantage se préoccuper d'eux.

Mais au contact de techniciens forestiers indépendants, le retraité a découvert que « la gestion forestière, cela pouvait être tout autre chose que de décider de tout raser ». Et quand le centre régional de la propriété forestière (CRPF) a organisé une réunion d'information pour encourager les petits propriétaires à se regrouper dans le but d'optimiser l'exploitation forestière sur leurs

terrains morcelés, le musicien a saisi la balle au bond.

Avec quelques amis, ils détournent le processus de sa finalité initiale. « Nous avons profité de l'aide que nous proposait le CRPF pour monter notre association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF), affirme Jean-Jacques. Mais alors que leur optique est plutôt de favoriser l'exploitation, en ouvrant collectivement des pistes de débardage par exemple, nous, on a pris le chemin inverse, celui de la conservation. » C'est ainsi que voit le jour, le 10 octobre 2019, l'ASLGF Forêts vivantes du Sud-Est creusois, forte de dix adhérents et d'un patrimoine forestier cumulé de 30 hectares.

L'association affiche pour objectifs la promotion d'une sylviculture à couvert continu, une gestion favorisant des forêts mélangées en espèces et en âges, l'ajustement des récoltes à la nécessité de maintenir des micro-habitats pour la faune et la flore, la préservation des sols en évitant le dessouchage et l'usage d'intrants ou d'équipements lourds... « On est là pour offrir une alternative à des gens qui n'ont pas forcément la fibre écolo, mais qui se sentent démunis parce qu'ils ont une parcelle de résineux et que tout ce qu'on leur propose, c'est de tout raser », commente le militant associatif.

Cinq ans après sa création, l'association regroupe désormais vingt-six adhérents et 110 hectares de forêt. « Plus nous serons nombreux, plus nous serons en mesure de faire vivre une filière bois complète et qui fonctionne », des gestionnaires de forêts aux bûcherons et aux scieurs, se réjouit Jean-Jacques Le Creurer. « Et puis nous aussi, on participe à la mobilisation du bois. Simplement, on le fait à notre manière. »

Nicolas Cheviron